

RS 3193 /2016

Service Public Fédéral des Finances



Administration générale de la documentation patrimoniale
Bureau des successions de Bruxelles 5
rzsj.successions.bruxelles5@minfin.fed.be
Rue de la Régence 54, 1000 Bruxelles
tél : 02/577.45.50. fax : 02/5796409

ATTESTATION DE PROPRIETE

La soussignée Annette DEWAERSEGGER, Conseiller ad-intérim du Bureau de successions Bruxelles 5, certifie qu'au vu des documents dont elle dispose à ce jour, que :

COMMUNE D'IXELLES (°BE0207.401.341)

est propriétaire de :

Ixelles 6^{ème} Division (n° d'article : 00122)

Bâtiment Scolaire, Avenue du Bois de la cambre 173/177, cad D 172 S 2
Maison, Avenue du Bois de la cambre, cad sect D 172 C 2

N.B. L'information fournie doit être vérifiée par les personnes qui en font usage. Nous délivrons les renseignements sur base des données connues et incorporées en ce moment dans notre documentation. Ni l'administration ni son personnel ne pourront être tenus pour responsables d'éventuelles lacunes qui apparaîtraient ultérieurement. La délivrance des renseignements ne déroge pas au principe selon lequel les déclarations de succession doivent **TOUJOURS** et **EN ENTIER** être rédigées sous la **COMPLETE RESPONSABILITE** des déclarants.

Bruxelles, le 13.10.2016

Coût 8,40 € pour deux exemplaires

Le Receveur, a.i.
Annette Dewaersegger

RS 3211 /2016

Service Public Fédéral des Finances



Administration générale de la documentation patrimoniale
Bureau des successions de Bruxelles 5
rszsj.successions.bruxelles5@minfin.fed.be
Rue de la Régence 54, 1000 Bruxelles
tél : 02/577.45.50. fax : 02/5796409

ATTESTATION DE PROPRIETE

Marc Noëlle *INTEREST, allché, loco*
La scoussignée Annette DEWAERSEGGER, Conseiller ad-intérim du Bureau de successions
Bruxelles 5, certifie qu'au vu des documents dont elle dispose à ce jour, que :

COMMUNE D'IXELLES (°BE207.401.341)

est propriétaire pour 1/1 PP de :


Ixelles 6^{ème} Division (n° d'article : 0122)

Bâtiment Scolaire, Avenue du Bois de la Cambre 189, cad sect D 172 N 2.
Bâtiment Scolaire, Avenue du Bois de la Cambre 203/225, cad sect D 169 N.

N.B. L'information fournie doit être vérifiée par les personnes qui en font usage. Nous délivrons les renseignements sur base des données connues et incorporées en ce moment dans notre documentation. Ni l'administration ni son personnel ne pourront être tenus pour responsables d'éventuelles lacunes qui apparaîtraient ultérieurement. La délivrance des renseignements ne déroge pas au principe selon lequel les déclarations de succession doivent TOUJOURS et EN ENTIER être rédigées sous la COMPLETE RESPONSABILITE des déclarants.

Bruxelles, le 4.11.2016

Coût 8,40 € pour deux exemplaires


02 Le Receveur, a.i.
Annette Dewaersegger

RS3212 /2016

Service Public Fédéral des Finances



Administration générale de la documentation patrimoniale
Bureau des successions de Bruxelles 5
rzs.j.successions.bruxelles5@minfin.fed.be
Rue de la Régence 54, 1000 Bruxelles
tél : 02/577.45.50. fax : 02/5796409

ATTESTATION DE PROPRIETE

Mme. Noëlle UYTENDAELE, attachée, Co
La scoussignée Annette DEWAERSEGGER, Conseiller ad-intérim du Bureau de successions
Bruxelles 5, certifie qu'au vu des documents dont elle dispose à ce jour, que :

COMMUNE D'IXELLES (°BE207.401.341)

est propriétaire pour 1/1 PP de :

Ixelles 6^{ème} Division (n° d'article : 0122)

Bâtiment Scolaire, Avenue Georges Bergmann 124, cad sect D 178 P 3.

N.B. L'information fournie doit être vérifiée par les personnes qui en font usage. Nous délivrons les renseignements sur base des données connues et incorporées en ce moment dans notre documentation. Ni l'administration ni son personnel ne pourront être tenus pour responsables d'éventuelles lacunes qui apparaîtraient ultérieurement. La délivrance des renseignements ne déroge pas au principe selon lequel les déclarations de succession doivent TOUJOURS et EN ENTIER être rédigées sous la COMPLETE RESPONSABILITE des déclarants.

Bruxelles, le 4.11.2016

Coût 7,70 € pour deux exemplaires

Le Receveur, a.i.
Annette Dewaersegger